



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 31.08.2026

Lisieux et visioconférence

Présents : M. Romain FERET, Président

Mmes COURTET, LORET et SALEM

MM. BUCHON, BENAZZOUZ, CALARNOU, CERDAN, DESHEULLES, LEROUX, LEROY, MENDES, et VOISIN

En visio :

MM. BINET, HAMON, LEVASSEUR, ROUTIER, RASTELL

Excusés :

Mme ONFROY

MM. CAKMAK, CAUCHOIS, DEROIN, GOURDEL, SANSON

Participent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. LAFLEURIEL

Le Président, Romain FERET, ouvre la séance. Une pensée est adressée à M. Philippe CHERADAME, membre de la Commission Régionale d'Administration des Compétitions, en raison du décès de son frère.

1 - VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux des réunions du 6 juillet et du 6 août 2026 sont validés à l'unanimité.

Par mesure de sécurité juridique, l'avocate a émis la préconisation d'entériner formellement l'ensemble des décisions prises au cours de ces séances convoquées en urgence, pour lesquelles le quorum n'était pas atteint.

2 - COURRIERS RECUS

2.1 - Courrier du Lycée Littré d'Avranches

Suite au précédent courrier reçu, les membres valident une subvention de 1500€ pour leur participation aux Championnats du Monde en octobre prochain. Le Président estime qu'il s'agit d'une belle reconnaissance du travail mené par cette section depuis quelques saisons.

2.2 - Courrier du BAYEUX FC

Le Comité prend acte de la confirmation, par le CNOSF, des décisions rendues par les Commissions Régionales du Statut de l'Arbitrage et d'Appel. En conséquence, les membres décident de ne pas donner une suite favorable à la demande.



2.3 – Courrier de l' U.S.I. BESSIN NORD

Il est apporté une information aux membres du Comité concernant la démarche de Bertrand VOISIN, qui a souhaité apporter son soutien au club auprès de la collectivité locale afin d'accompagner l'association face aux difficultés actuelles qu'elle rencontre.

Un point est fait sur l'important travail accompli par les collaborateurs de la Ligue pour le déplacement et le report des rencontres, ainsi que sur la permanence assurée le samedi matin par Mme DREUX.

Le Comité tient à adresser ses remerciements aux collectivités ayant mis leurs terrains à disposition des clubs n'en disposant pas, ainsi qu'à celles ayant spontanément pris contact pour proposer leurs installations.

À la demande de Roger DESHEULLES, il est convenu d'adresser, en s'appuyant sur le courrier de l'USI BESSIN NORD, un courrier officiel aux Présidents de la Fédération, de la Ligue du Football Amateur (LFA) ainsi qu'à Monsieur le Préfet du Calvados soulignant les problématiques générées par les récents épisodes de sécheresse et l'occupation des terrains par les gens du voyage.

3 – INFOS FFF/LIGUE

3.1 – Infos FFF

- **Journées inter-régionales du Football le 28&29 octobre 2026 en Bretagne**
- **Finale Régionale U13 Pitch** : envoi d'un courriel aux Présidents de Districts et à l'Équipe Technique Régionale (ETR) pour engager une réflexion sur les propositions à formuler.
- **Courrier des conseillers en développement** : Courrier des conseillers en développement : Romain FERET a contacté la FFF. Sur les 30 emplois conclus au niveau national, aucun n'a été attribué à la Normandie. A ce jour, le District du Calvados, l'Eure et la Manche ont déposé une demande auprès de la FFF.
- **Courrier Bonus Exploit Coupe de France** : il est porté à la connaissance des membres le dispositif fédéral attribuant des dotations complémentaires aux clubs amateurs. Ce soutien prend la forme de bons d'achat accordés à l'occasion d'une victoire enregistrée face à une équipe évoluant au moins deux niveaux hiérarchiques au-dessus de la sienne, mécanisme applicable jusqu'au 6^e Tour inclus de la compétition.
- **Programme des jeunes dirigeants** : un rappel est effectué sur ce dispositif proposé par la FFF et ainsi anticiper la prochaine campagne.

3.2 – Infos Ligue

- **Dates des tirages au sort de la Coupe de France**
 - Jeudi 3 septembre : Tirage du Tour 3 en Facebook Live (Ligue)
 - Mercredi 16 septembre : Tirage du Tour 4 à Bayeux
 - Mercredi 30 septembre : Tirage du Tour 5 au Crédit-Agricole Normandie à Caen
 - Mercredi 14 octobre : Tirage du Tour 6 au Crédit-Agricole Normandie Seine à Bois-Guillaume
- **Commission Régionale Bénévolat et Mixité du 10/09** : présentation assurée par Nicole ABAR pour l'association *Liberté aux joueuses (L.A.J)*, avec possibilité de participation en visioconférence.

4 – SPORTIF

4.1 – Gestion des matchs amicaux

Romain FERET aborde la gestion des matchs amicaux sur le territoire normand et rappelle que l'ensemble des matchs et tournois doit être déclaré à la Ligue.

Les rencontres départementales étant actuellement déclarées auprès des Districts, plusieurs incidents récents amènent à s'interroger sur les modalités actuelles de gestion.

Après échanges, il est convenu que l'organisation et les modalités de gestion de ces rencontres seront examinées lors du prochain Comité de Direction.

4.2 – Courrier du ST. MALHERBE CAEN-CALV.B.NORM. – U14 R1

Alors que l'ancienne direction du club avait souhaité ne plus participer aux championnats régionaux de cette catégorie, la nouvelle équipe, elle, émet le souhait de conserver son droit de participer au championnat U14 R1. Sur proposition de la Commission Régionale d'Administration des Compétitions, la réintégration du club est validée à l'unanimité.



6 – FAFA

Marc ROUTIER présente les nouveautés relatives au Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) pour la saison 2026/2027, ainsi que les propositions de répartition et le schéma territorial préalablement validés par la Commission Régionale FAFA. Il précise que les terrains de Foot5 bénéficieront d'un financement de 50 000€, exclusivement pris en charge par la FFF.

L'ensemble des membres se déclare favorable aux propositions présentées.

7 – ARBITRAGE

La liste des observateurs pour la saison 2026/2027 est proposée aux membres. Celle-ci est validée de façon temporaire, sous réserve d'éventuelles modifications avant validation définitive lors du prochain Comité de Direction (adoptée avec 6 abstentions).

8 – FINANCES

Les membres valident à l'unanimité la révision de certains tarifs sportifs figurant à l'annexe 5 des Règlements Généraux. Ces nouveaux tarifs entrent en vigueur avec effet immédiat. L'annexe 5 sera mise à jour et publiée sur le site de la Ligue.

9 – DIVERS

9.1 – Mouvements dans les structures

Les propositions d'évolutions au sein des commissions régionales sont validées à l'unanimité par le Comité de Direction.

Commissions	Personne	Type	Poste
Statut des Educateurs	Guy DORIZON	Démission	Membre
	Emmanuel PETIT		
	Benjamin ELIE		
	Eric RASTELL	Intégration	Membre
	Mohamadou BA		
Statut du Joueur	Florian ALLARD	Intégration	Membre
	Sébastien LEBAS		
Administration des Compétitions	Charles GOMIS	Intégration	Membre
Appel	Sadia SALEM	Intégration	Membre CD
FAFA	Annaëlle VIVET, Kevin SAUVEY, Muriel FARCY, Romain LEFEVRE, Romain FELDHOFFER	Intégration	Consultant sans voix délibérative

9.2 – Mouvements dans les clubs

Le Comité prend acte des mouvements suivants au sein des clubs affiliés et les valide à l'unanimité.

GROUPEMENTS JEUNES

GROUPEMENT FEMININ VIRE ET L'ELLE	Jeunes 500088 F.C. ST LO MANCHE 535796 AGNEAUX F.C. 546320 F.C. DE L'ELLE
GROUPEMENT FEMININ DE LA COTE OUEST	Seniors F 565165 ESPOIR SPORTIF DE L'AY 510449 STADE MUNICIPAL HAYTILLON



9.3 – Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se tiendra le 5 novembre 2026, le lieu restant à confirmer.

La réunion des clubs nationaux sera organisée le 29 septembre à Lisieux afin de valider le binôme, lequel sera soumis à la validation de l'Assemblée Générale du 5 novembre.

9.4 – Nouveaux délégués

Le listing des nouveaux délégués est validé. Il est pris note de la demande de Roger DESHEULLES relative à l'attribution d'une tenue d'été pour les délégués. Romain FERET confirme que cette demande a été prise en compte.

9.5 – Modification du règlement intérieur de la CRA

Stéphane CERDAN sollicite la validation d'une modification mineure du règlement intérieur de la Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA). Cette disposition précise qu'en cas de blessure, les arbitres sont tenus de transmettre leur certificat médical de contre-indication à l'arbitrage aux Districts ou à la Ligue, selon leur centre de gestion, dans un délai de 15 jours suivant la date d'arrêt. La modification est validée par le Comité de Direction.

Le Président,



Romain FERET

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

